

POLICULTURES

Mai 2013

LA LETTRE DES POLITIQUES CULTURELLES ET ARTISTIQUES.

Numéro 173

Thiers, une stratégie locale, page 5 > Fécamp, un musée pour le développement, page 6 > La chronique de Jacques Bertin : ah, les Munichois!, page 7 > Le rapport Lescure, page 8 > Avant la négociation Europe États-Unis, page 9 > Normandie impressionniste en Seine-Maritime, page 10 > Christian Lacroix habille Montmajour, page 11 > Le musée des beaux-arts de Dijon, page 12 > Angers : Edward Baran chez lui, page 13 > Les cités-jardins, un modèle ? , page 14 > Un mois culturel en bref, page 15 > Note de lecture : la mondialisation culturelle , page 16

EXCEPTIONS

Une sorte d'ironie veut que, la même semaine, le Parlement européen ait voté une résolution pour la défense de l'exception culturelle contre les menaces d'hégémonie américaine, et que l'Assemblée nationale française ait accepté une loi sur les universités qui autorise l'enseignement en anglo-américain dans l'université française.

La ministre de la culture est montée au créneau sur le premier sujet, on ne l'a pas entendue sur le second. Madame Benguigui, dont il se dit qu'elle est ministre de la francophonie, est, elle, d'accord, et l'opposition du secrétaire général de l'Organisation Internationale de la Francophonie, le Sénégalais Abdou Diouf, n'a pas l'air de la troubler.

La question centrale est bien là: la politique de la langue française n'existe pas.

La faute des ministres et du gouvernement ? Sans doute. Mais au-delà, c'est un climat général qui est en cause. La France est un pays qui considère que défendre sa langue est absurde, que la langue n'a aucune importance. Une fois, un ministre a eu la volonté de légiférer sérieusement. Il s'appelait Jacques Toubon. Il se murmure que sa loi n'a pas été abrogée. On en doute, quand on peut constater chaque jour qu'elle n'est pas appliquée.

Faut-il redire qu'une exception
suite page 16

SOUS LE MUCEM, LE FANTÔME DES ATP

Le 7 juin, le MUCEM, Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée, va ouvrir ses portes à Marseille. Ce musée tout neuf a déjà une longue histoire : il est l'avatar du Musée national des arts et traditions populaires.

C'est en effet la crise du MNATP, dans les années 90, qui, par une succession d'événements et d'opportunités, a conduit à la disparition de fait de l'institution majeure de l'ethnologie française.

Le MUCEM, dont l'objet est maintenant bien éloigné de la prise en compte du domaine français, de sa mémoire et de son actualité, se trouve donc à la tête de collections qui sont en décalage par rapport à son objet.

Cette situation pose un certain nombre de questions. Notamment : comment le MUCEM, dont l'impératif est d'élargir ses collections à ce qui est son domaine, principalement l'aire méditerranéenne, va-t-il faire vivre son fonds français ? comment cette mutation importante prend-elle place dans le bouleversement des musées ethnologiques depuis vingt ans ? et comment faire vivre aujourd'hui l'ethnologie française dans les musées, à partir notamment d'une relation entre le MUCEM et le réseau des écomusées ?

Lire nos pages focus 2 à 6



La façade du Musée National des Arts et Traditions Populaires à Paris, mai 2013

SOUS LE MUCEM, LE FANTÔME DES ATP

Un nouveau musée : un grand événement. Mais ce musée-là achève un cycle de bouleversement des musées d'ethnologie en France.

Le MUCEM (Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée) va ouvrir ses portes en grande cérémonie le 7 juin. Ce musée à la gestation difficile, dont Marseille-Provence 2013 a favorisé la réalisation, a une vocation inscrite dans sa dénomination. Mais comment ne pas se souvenir, alors que s'ouvre la nouvelle institution, qu'elle est l'avatar d'une autre institution, morte en douceur dans l'indifférence générale, le musée national des arts et traditions populaires, MNATP ? Et qu'avec la disparition de fait des ATP, c'est une mémoire de la France populaire qui menace de s'effacer, comme si plus personne ne voulait porter cette mémoire ?

Le dossier de presse réalisé à l'occasion de l'ouverture du MUCEM indique que celui-ci "présente un regard culturel, social, mais aussi scientifique et politique sur la pluralité des civilisations qui ont constitué le monde méditerranéen de la préhistoire à nos jours". Le point d'arrivée est loin du point de départ. Au départ, il ne s'agissait que de trouver une

solution à la crise que vivait le Musée national des arts et traditions populaires. Entre temps, celui-ci a bel et bien disparu. Il est d'autant plus intéressant de s'interroger sur ce phénomène qu'il a coïncidé avec un bouleversement du paysage français des musées d'ethnologie, affecté aussi par la création du musée du Quai Branly. Cette création a entraîné l'éclatement du Musée de l'Homme et celui du Musée national des arts africains et océaniques, descendant du musée des colonies. Les ATP héritaient alors des collections d'ethnologie européenne du musée de l'homme: de quoi justifier une nouvelle orientation des ATP vers la proposition qui émergeait peu avant la fin de la décennie : être le musée des civilisations de la France et de l'Europe depuis l'an mil.

Il s'est alors joué, au tournant du siècle, une partie qui a dessiné les contours de ce que les musées sont aujourd'hui. Une partie importante pour eux, mais également révélatrice de l'état de la société française. C'est le regard que la

un musée et ses avatars

C'est de la crise des ATP qu'est né le MUCEM, dans les incertitudes des années 90. Installé dans le bois de Boulogne sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing, le musée national des arts et traditions populaires avait vocation à donner une image d'une France qui se transformait, et devait à la fois conserver des traces du passé et capter les changements en cours.

Mais très vite, le musée a souffert de la désaffection du public, et a cherché des solutions à cette désaffection. Dans les années 90, la réflexion a été menée bon train, parallèlement à l'éclatement du musée de l'Homme et à la création du musée du Quai Branly. On pouvait rêver, alors, d'un grand quartier des musées d'ethnologie entre la Tour Eiffel, au pied de laquelle allait s'installer le Quai Branly, et la colline de Chaillot. Pourquoi ne pas réinstaller les ATP dans un Palais de Tokyo à moitié vide ? La réflexion, elle, finissait

par conduire, à la fin de la décennie, après un colloque qui marquait un tournant, à l'idée d'un musée des civilisations de l'Europe depuis l'an mil, les collections européennes du musée de l'Homme venant grossir les collections du MNATP. C'est l'orientation qu'a défendue Michel Colardelle, directeur du MNATP, jusqu'à ce qu'il comprenne que les financements ne suivraient pas pour accompagner cette transformation à Paris et l'installation qu'il souhaitait au Palais de Tokyo. La porte de sortie a donc été Marseille, où la transformation de la ville dans le cadre du projet Euroméditerranée laissait espérer des financements introuvables pour Paris. Mais il fallait réorienter le projet pour lui donner une couleur locale. Ce fut donc le musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée, qui longtemps s'enlisa dans des déceptions financières et conceptuelles, et que Marseille 2013 sortit de l'ornière...



SOUS LE MUCEM, LE FANTÔME DES ATP

France portait sur elle-même et sur le monde qui s'est largement révélé à cette occasion. Un des paradoxes de la période précédente a été l'atonie du musée des ATP dans le même temps où les écomusées et musées de société connaissaient une apparente bonne santé. C'est que les écomusées se voulaient le reflet de sociétés locales en transformation, conservant des traces du passé mais accrochées à des racines pour mieux vivre le présent. Ils aspiraient à être "le miroir qu'une société se tend à elle-même", et ont connu alors de belles années.

Mais ce que la société française réalisait plus ou moins au niveau local, elle ne le réussissait pas au niveau national. La France des musées intégrait l'ordre mondial en niant la France. A se demander si les traditions populaires n'étaient pas plus un sujet pour la France des régions, pour les territoires locaux, que pour la pays tout entier, comme si des uns à l'autre on passait du concret à une sorte d'abstraction. Le MNATP aurait pu être un musée de la diversité française, mais la capitale n'a pas su réunir cette diversité. Et les écomusées et les musées de société, en dépit de leur volonté, ont été d'abord des conservatoires de savoirs disparus ou en voie de disparition. Le MNATP n'a pas été la synthèse qui aurait pu dessiner une France populaire dans ses traces historiques et ses mutations.

C'est que, déjà, la France ne pensait plus à elle, ne se pensait plus. Dans son beau livre "Le dépaysement", chronique d'un voyage en France (Points, 2011), Jean-Christophe Bailly parle d'"une puissance sournoise de déconviction" qui fait que "le cœur n'y est plus". A croire, au fond, que la France n'intéresse plus, entre les régions ou les territoires locaux d'un côté, l'Europe et le monde de l'autre. Double dérouté, dans ces années-là - et avec leur prolongement dans le projet avorté de Maison de l'histoire de France : on cesse de regarder la France pour se tourner vers la Méditerranée, comme si on ne pouvait pas faire les deux en même temps, les objets n'étant pas les mêmes, et



Le MNATP, Paris, mai 2013

on chasse l'histoire coloniale pour tenir en ses lieux et place un discours sur l'immigration : deux évacuations.

Comme s'il s'agissait, au fond, de couper les ponts avec l'histoire, suspecte d'hagiographie pour un pays qui, dans sa majorité, aurait perdu effacé le sens d'appartenance nationale derrière l'ouverture, évidemment positive, au monde. Le MNATP, avec ses collections, ses méthodes, ses chercheurs, aurait pu être un musée de la diversité française telle qu'elle a existé, s'interroger sur les différences qui subsistent, s'inscrire dans une démarche braudélienne de rapport entre l'histoire et la géographie. Il aurait

pu être le regard de la France sur elle-même. Mais, décidément, le cœur n'y était plus.

Reste maintenant cette double question : comment prendre en charge l'ethnologie française, dans ses dimensions historique et contemporaine ? et comment réussir, au MUCEM, à assumer cet héritage, avec les responsabilités qu'il implique, tout en remplissant sa mission d'ouverture sur la Méditerranée ? Car, quelle que soit l'histoire, on ne peut évidemment que souhaiter plein succès au MUCEM. Mais on peut souhaiter aussi qu'il n'oublie pas tout-à-fait son héritage.

un LIVRE CAPITAL

Pour comprendre les bouleversements du champ muséal français de ces vingt dernières années, un livre, qui vient de paraître, s'impose comme la référence qui restera irremplaçable.

Sous la direction de trois spécialistes, Camille Mazé, Frédéric Poulard et Christelle Ventura, le livre se veut, dans le contexte des événements vécus depuis le début des années 90, "une contribution à l'analyse du changement institutionnel", signent-ils tous les trois dans leur introduction. Ils écrivent aussi que les musées d'ethnographie "constituent un véritable sismographe de la manière dont les sociétés se pensent elles-mêmes et pensent les autres".

Parmi les contributions, qui illustrent cette idée, on lira tout spécialement, concernant le MNATP et le MUCEM, celle de Martine Segalen, "L'impossible musée des cultures de France", et celle de Camille Mazé, "Du MNATP au(x) MUCEM". Parmi les autres cas analysés, la Porte Dorée, du musée des colonies à la Cité nationale de l'histoire de l'immigration, le musée de l'Homme et le Quai Branly.

Les musées d'ethnologie Culture, politique et changement institutionnel Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques CTHS 27 euros

SOUS LE MUCEM, LE FANTÔME DES ATP

DES COLLECTIONS EN DÉCALAGE

Les trois-quarts de la collection du MUCEM ne correspondent pas à son objet. La question de leur usage et de leur renouvellement, quand les priorités sont ailleurs, est posée.

Par son nom, par son programme, le MUCEM acte la disparition du musée national des arts et traditions populaires, dans la coquille duquel il s'est glissé avant de la faire éclater. Le MUCEM, laissant en route ses origines, oubliant même d'y faire référence, a de tout autres objectifs : il est consacré aux cultures de la Méditerranée, et s'intéressera à l'Europe dans une vision comparatiste, toujours en référence à la Méditerranée. Il est, en ce sens, révélateur de son temps : son discours est celui du dialogue des civilisations. Et son programme d'activités est dans le droit fil de cette orientation. C'est vrai, naturellement, pour les expositions qui accompagnent l'ouverture du musée, et qui ont valeur éditoriale.

Avec ce paradoxe que le MUCEM a des collections, composées pour les trois-quarts de celles que lui a léguées le MNATP, en complet décalage avec son propos: il s'agit d'objets et de documents relatifs à l'histoire populaire française. La question se pose de savoir ce que vont devenir ces collections. Si elles dorment dans les réserves, elles finiront par tomber dans un sommeil dont elles ne se réveilleront jamais. Et la mémoire de la France populaire se perdra et ne se renouvellera pas.

Deux enjeux : constituer des collections, faire vivre les anciennes. Mais est-ce que les collections sont un but pour une institution comme le MUCEM ?

Pendant que le musée se construisait, une politique d'acquisitions en rapport avec son objet était engagée. En dix ans, près de 20 000 objets provenant de l'aire méditerranéenne ont été acquis.

Les collections d'origine, le MUCEM a d'abord pour mission de les conserver, ce qu'il fait dans le "Centre de conservation et de ressources" installé dans Marseille. Ce Centre sera ouvert au public, Le MUCEM annonce aussi une politique de prêts et de dépôts : 19 000 objets sont déposés dans toute la France, précise-t-il.

INTERROGATIONS

Est-ce suffisant pour faire vivre, c'est-à-dire présenter et renouveler le fonds français ? Les premières expositions utilisant la collection laissent interrogateur. Ces expositions sont confiés à des commissaires extérieurs choisis pour "s'éloigner de la seule approche anthropologique", et "opposer un nouveau regard, distancié, peut-être décalé". Le MUCEM s'inscrit ainsi dans un double décalage...

Reste, notamment, le potentiel d'utilisation que représente le réseau des écomusées et des musées de société. Ceux-ci, alors qu'ils se portaient, au tournant du siècle, plutôt mieux qu'aujourd'hui, se sont tus devant la mutation

des ATP en MUCEM. Pour la plupart, ils attendaient d'une institution renforcée qu'elle joue pour eux le rôle d'une puissante tête de réseau. Ce serait déjà bien, aujourd'hui, s'ils pouvaient aider à faire vivre les collections. C'est ce qu'espère Marc Casteigneau, président de la Fédération des écomusées et musées de société (FEMS) : "Un des axes de la coopération qu'on va mettre en œuvre avec le MUCEM est bien que le réseau s'engage à valoriser ce fonds d'ethnologie. Et pas seulement dans sa dimension historique".

Reste que, compte tenu des orientations du musée et du décalage entre ses collections et son objet, l'effort d'acquisitions porte sur la Méditerranée, et les premières grandes expositions sont dans cette même tonalité, où la Méditerranée compte plus que l'Europe.

La question du rapport au contemporain reste cruciale. La FEMS en a fait le thème de ses dernières rencontres, fin avril. Que va-t-on collecter, quelles traces veut-on laisser, pour qui ? "On est, analyse Marc Casteigneau, dans une situation où on a plus que jamais besoin d'interroger la société. Et en même temps on est confrontés plus que jamais à la difficulté de mener cette mission. Il y a quelques années, quand les écomusées se sont créés, il existait une demande sociale forte (demande de racines, de préservation des traces d'un passé...). Les musées ont rempli cette mission-là. Mission accomplie ?"

"Héritages arabo-islamiques dans l'Europe méditerranéenne" : ce thème fera l'objet d'un colloque organisé par l'INRAP, le MUCEM et la Villa Méditerranée du 11 au 14 septembre à Marseille. Pour les organisateurs du colloque, "le legs de la présence arabo-islamique au sud de l'Europe reste peu étudié et suscite encore des résistances, notamment en France, en Italie ou au Portugal, où cette présence fut pourtant importante et durable". C'est à ces trois pays, la présence arabe en Espagne étant mieux connue, que sera principalement consacré le colloque.

www.inrap.fr

"Les territoires d'Europe, la culture et la Méditerranée" : c'est le thème choisi par l'association *Les Rencontres* pour sa rencontre de l'été 2013. La manifestation aura lieu à Marseille, du 26 au 30 juin. Parmi les thèmes abordés : enjeux et perspectives du partenariat euro-méditerranéen.

www.lesrencontres.eu

"L'ethnologie va vous surprendre" : sur ce thème, le musée du Quai Branly organise deux journées "afin de valoriser l'importance et la place de l'ethnologie dans nos sociétés". **29 et 30 juin.** www.quai Branly.fr

SOUS LE MUCEM, LE FANTÔME DES ATP

THIERS, UN MUSÉE DANS LA STRATÉGIE LOCALE

Vieille ville coutelière, Thiers s'est donné une stratégie de maintien d'un secteur déstabilisé par la concurrence chinoise. Le musée de la coutellerie y sa part.

La 25^{ème} édition du salon Coutellia vient de se tenir à Thiers (Puy-de-Dôme) les 18 et 19 mai. On y croisait, côté exposants, des professionnels de la chaîne du couteau (couteliers, fabricants de matériel, fournisseurs de matière première, etc.), et, côté visiteurs, des curieux comme des collectionneurs avertis.

Coutellia, organisé par la Chambre de commerce et d'industrie du Puy-de-Dôme, est, dans la stratégie thiernoise, l'un des éléments de la résistance de l'activité qui fut centrale dans la ville depuis le Moyen-Âge. Dans cette stratégie, le musée de la coutellerie a lui aussi sa place, comme la Maison de l'aventure industrielle, installée dans une ancienne manufacture pour parler de l'industrie d'aujourd'hui à Thiers et de ses nouveaux points forts, le plastique et la cartonnerie.

Thiers, dans la coutellerie, avait une place à part : c'était la ville qui fabriquait pour les autres des produits de base. Cette activité a été touchée de plein fouet par le déplacement vers l'Asie de la fabrication du tout venant. Il ne reste désormais que des entreprises moyennes ou petites : elles sont 160 qui emploient 1500 personnes, pour un chiffre d'affaires global de 170 millions d'euros. Mais pas question d'abandonner un secteur lié à l'histoire de la



ville depuis le Moyen-Âge, depuis que les moulins installés sur la bouillante Durolle ont donné l'énergie qui a permis de produire des couteaux bien affûtés. Thiers, qui reste la capitale française du couteau, produit encore 70% des articles tranchants français.

PRODUIT DE TERRITOIRE

A Thiers, on a observé attentivement, dans les années 90, la vogue du laguiole, avec ses côtés positifs et négatifs. On en a retenu l'intérêt de posséder à la fois un produit emblématique et un terroir identifié et protégé. Ainsi naît en

1994 le "thiers" (*ci-dessus*), avec ses lignes pures et ses règles strictes, sous le contrôle d'une "confrérie du couteau de Thiers" qui s'assure notamment que toutes les pièces du couteau ont été réalisées dans le bassin thiernois. Mais il faut aussi ancrer le couteau dans son histoire. C'est l'une des fonctions du musée de la coutellerie. Ouvert en 1982, le musée raconte la vieille présence du couteau dans la ville, et offre des démonstrations de fabrication artisanale. Mais il déborde l'histoire locale avec une collection remarquable d'objets coupants de toutes origines, et où la technique s'efface devant la création artistique, présente par ailleurs dans la ville avec une coutellerie d'art renommé, où excellent des personnalités comme Henri Viallon.

Le musée est donc une pièce maîtresse dans le dispositif d'affirmation de la personnalité de la ville. Tourné vers le passé et la compréhension des activités artisanales, il sera complété l'an prochain par un lieu centré sur les techniques contemporaines : chaque fabricant y aura son emplacement, et y présentera ses processus et ses produits.

Musée de la coutellerie
musee-coutellerie@thiers.fr
www.ville-thiers.fr



SOUS LE MUCEM, LE FANTÔME DES ATP

rendez-vous

PAYSAGES DE LA GRANDE GUERRE

L'association "Paysages et sites de mémoire de la Grande Guerre", qui fédère les départements du front, organise un colloque sur le thème "Construire l'avenir des paysages et sites de mémoire de la Grande Guerre". En perspective : une demande d'inscription sur la liste du Patrimoine mondial, en coopération avec la Belgique.

8 juin Paris École militaire
www.heritage-grandeguerre.fr

DOCUMENTAIRE OCÉANIEN

Le museum national d'histoire naturelle célèbre les 10 ans du Festival international du film documentaire océanien (FIFO) en projetant les films primés lors du 10^è FIFO à Tahiti. Une table-ronde « Océanie : regards, histoire, enjeux » accompagne ces projections le 2 juin à 14h30.

1er et 2 juin
Auditorium de la Grande Galerie de l'Evolution
36 rue Geoffroy Saint-Hilaire
www.fifo-tahiti.com

LE QUAI BRANLY À CERGY

Le musée du Quai Branly a installé, du 4 mai au 2 juin, des "ateliers nomades" à Cergy-Pontoise. Œuvres du musée, installations artistiques, cinéma, contes, conférences, etc. en lien avec les écoles, les centres de loisirs, les centres sociaux, les associations. Une première expérience d'ateliers nomades avait eu lieu en 2012 à Montreuil (Seine-Saint-Denis) en relation avec l'importante communauté malienne de la ville. L'an prochain, les ateliers se déplaceront à Clichy-Montfermeil.

FÉCAMP, UN MUSÉE POUR LE DÉVELOPPEMENT

Fécamp va inaugurer, avant la fin de l'année, son nouveau musée. Regroupement de deux musées existants, celui *des arts de l'enfance* et celui *des Terres Neuvas et de la Pêche*, il occupera les locaux imposants d'une ancienne sècherie de morue, construite en 1950 sur un quai que l'activité de pêche a déserté dans les années 80.

L'histoire des musées est mouvementée à Fécamp. Ils se sont créés, ont disparu, sont réapparus sous d'autres formes : preuve qu'il y a eu ici, depuis le 19^è siècle, des personnalités intéressées par la constitution et la présentation de collections. L'essentiel a tourné sur ce qu'on voyait partout, les beaux-arts, et sur l'activité centrale de la ville, la mer et la pêche. L'une des collections, cependant, est originale : celle que constitua autour des années 1900 le Dr Léon Dufour, d'abord des biberons puis des objets et témoignages sur l'élevage des jeunes enfants dans le monde.

Tout au long de l'histoire des musées de Fécamp, on trouve les questions souvent soulevées : les bienfaits d'un musée pour l'attractivité touristique et le développement économique, et,



selon les époques, l'idée de mettre en valeur une pêche florissante, ou celle d'en garder le souvenir... Le développement économique reste, pour le musée en train de voir le jour, un objectif majeur des élus. L'espoir est d'attirer les touristes. La transformation en musée de ce qui était devenu une friche industrielle est aussi un des enjeux d'urbanisme du projet.

"Il y a rencontre entre un projet politique et un projet scientifique", se réjouit Marie-Hélène Desjardins, conservateur en chef du musée de Fécamp. Le cœur du projet, c'est naturellement la pêche, riche de collectes anciennes et plus

récentes, et d'une série de maquettes de chantier. "On aura une approche technique et sociologique", précise Marie-Hélène Desjardins.

Le musée accueillera donc aussi les collections de l'ancien musée des arts et de l'enfance, fermé depuis près de dix ans, et s'attachera à la valorisation d'une collection que son fondateur avait définie comme dédiée à tout ce qui a trait à l'élevage du nourrisson.

La première exposition temporaire du musée des Pêcheries, sur le thème "Sur le quai", sera consacrée au photographe Francis Kollar, qui, dans le cadre des commandes qui lui avaient été passées dans les années 30 sur les métiers de France, avait fait des images des métiers portuaires.

Fécamp possède par ailleurs un musée qui attire de nombreux touristes, celui de la Benedictine. Ce musée n'est pas seulement consacré à l'histoire et la fabrication de cette boisson. Il possède aussi une collection remarquable d'art sacré, héritage de son inventeur au 19^è siècle, Alexandre Le Grand.

MAQUETTES À CONCARNEAU

Le Musée de la Pêche de Concarneau consacre son exposition de l'été aux maquettes navales. L'exposition, qui présentera une vingtaine de pièces dont certaines provenant du Musée de Bretagne à Rennes et du Port-Musée de Douarnenez, veut notamment "démontrer la vivacité actuelle de cette tradition

navale et du métier qui en découle : maquettiste". Deux maquettistes travailleront dans l'exposition. Le musée possède en son sein un atelier de modélisme, qui ne s'attache pas seulement à des maquettes de bateaux anciens, mais aussi à des navires récents.

Le Musée de la Pêche est né il y a

cinquante ans d'une initiative privée, et a été jusqu'en 2012 géré par une association. Il est maintenant intégré à Concarneau Cornouaille Agglomération.

3 rue Vauban Concarneau (Finistère)
www.musee-peche.fr

LA CHRONIQUE DE JACQUES BERTIN

AH, LES MUNICHOIS !

Devons-nous continuer à être Français ? N'est-ce pas être trop frileux ? Trop « repli sur soi » ? Au moment où j'écris, on annonce que l'Assemblée nationale a voté un projet de loi, présenté par madame Fioraso, ministre de l'Enseignement supérieur, qui décide que certains enseignements pourront être dispensés en langues étrangères - en anglais, bien sûr.

La raison en est que c'est désormais la langue scientifique internationale. Si les chercheurs veulent être publiés, ils doivent écrire en anglais. Donc, en avant ! Et ne tardons pas ; la ministre commente : « *La façon dont la polémique durait, risquait de donner de nous, une image de défaitisme, de repli sur soi* ». Il est vrai qu'entre la langue française et une telle image, il faut choisir, fissa.

(En face, les défenseurs du français ont évoqué le message décourageant envoyé aux militants de notre langue à l'étranger ; mais ça ne faisait pas le poids...)

Les arguments des partisans de cette évolution sont excellents, reconnaissons-le. Ils ont raison. Au point que, dans la même logique, certains demandent déjà davantage. « *On devrait, dit quelqu'un, avoir la liberté d'enseigner ce qu'on souhaite dans la langue la plus apte à s'adapter au public visé...* » Il veut dire : l'anglais.

Mais bien sûr ! Et la question se pose désormais : à quand *tout* l'enseignement en anglais, dès l'école primaire ? Ca nous ferait une belle image de dynamisme, non ? Enseignement bilingue pour commencer. Puis, plus tard, une seule langue - la française n'étant plus qu'un patois littéraire dont l'apprentissage serait facultatif. Tiens, je prends le pari : dans trente la France sera constitutionnellement bilingue.

...J'appelle ça l'esprit munichois. Les

accords de Munich, signés entre Hitler, Daladier, Chamberlain et Mussolini, en septembre 1938, autorisaient Hitler à annexer les régions germanophones de la Tchécoslovaquie. Les gens raisonnables pensaient que ça permettrait d'éviter la guerre. Follement applaudi à son retour de Munich, mais nullement dupe, Daladier grince dans ses dents : « *Ah, les cons !* » Avoir l'esprit munichois, le mot est resté, c'est penser qu'un mauvais accord vaut toujours mieux qu'une lutte incertaine. C'est juste avant l'esprit vichyste, qui, lui, souffle ceci : il faut savoir admettre la défaite et collaborer pour sauver les meubles.

Eh bien, à tous les gens raisonnables, je veux rappeler le cas québécois.

Le Québec est une bataille d'arrière-garde absurde, par un peuple irrationnel. Ça dure depuis deux siècles et demi. Ces frileux s'obstinent à refuser l'anglicisation ! En 1760, ils étaient 50 000 contre 1 million et demi d'anglophones et le repli sur soi francophoniste l'emporta. Au milieu du XIX^{ème} siècle, Montréal était majoritairement anglophone mais la frilosité l'emporta encore ! Vers 1970, les francophones étaient 25% des Canadiens. Allaient-ils se rendre à la raison ? Se rendre ?

Non. Comme ils n'étaient pas raisonnables, ils ne se rendirent point.

Ici, je ne puis résister au plaisir de citer tout entière et dédier à madame Fioraso la tirade de Trudeau, ancien Premier ministre du Canada, qui écrivait ceci, dans les années 60 : « *Nous pouvons minimiser l'importance de la souveraineté de l'Etat, tirer le maximum d'avantages de notre intégration au continent américain et faire du Québec une province idéale pour le développement industriel. Tant pis si le particularisme québécois (y compris la langue) en souffre. C'est à ce prix que les Québécois atteindront un plus haut niveau*



de vie et de développement technique. De cette position matérielle supérieure, ils pourront affirmer avec force ce qui restera du fait français en Amérique du nord.» (1)

Parfaitement raisonnable. Où se mélange le cynisme, l'intelligence historique de haut-niveau et l'absence d'âme (et d'imagination). Mais le Québec continua à refuser. Et ils sont toujours là, ils se battent avec une mauvaise foi tenace contre les imparables arguments de la raison et de l'économie. Pour eux, la langue n'est pas un « véhicule ». Ni un « outil ».

Il arrivera un moment où il faudra choisir. La logique à Trudeau, l'esprit munichois, cravacher pour perdre son âme ? Remplacer, dans la tirade à Trudeau, le Québec par la France ?

Dire non ?

(1) *Le fédéralisme et la société canadienne française*, éd. HMH, Montréal 1967

LE RAPPORT LESCURE : L'ENTRÉE DU NUMÉRIQUE DANS LA MATURITÉ

RENDEZ-VOUS

RENCONTRES DE LA LIBRAIRIE

Les deuxièmes Rencontres nationales de la librairie auront pour thème "Librairie : quelle économie pour quel métier ?"

Trois grands sujets :

"Face aux tensions économiques, quelles solutions, quels outils et quelles nouvelles pratiques pour optimiser et développer son activité; Comment améliorer et faire évoluer la relation commerciale avec l'édition - diffusion ? ; Après l'annonce par le Gouvernement du premier volet d'un plan en faveur des librairies, quelle place pour des politiques publiques renforcées au niveau national et local ?"

2 et 3 juin Bordeaux

Org. : Syndicat de la librairie française

www.syndicat-librairie.fr

CULTURE ET ÉDUCATION

Dans le cadre du festival d'art lyrique d'Aix-en-Provence, des rencontres sur le thème « La réciprocité – pilier pour la culture, la création et la démocratie ». La manifestation est organisée en lien avec RESEO, "réseau européen pour la sensibilisation à l'opéra et à la danse".

Pour les organisateurs de la rencontre, "l'éducation s'envisage comme une route à double voie, et la réciprocité comme un principe fondateur de processus d'apprentissages créatifs".

10 juillet Aix-en-Provence

www.reseo.org

Présenté le 13 mai, le rapport a été rapidement suivi des premières annonces destinées à mettre en œuvre ses préconisations

La révolution numérique nécessite une adaptation des outils créés avant elle pour défendre l'exception culturelle, mais l'exception culturelle reste bien l'objectif politique majeur, auquel l'ère numérique offre de nouvelles chances. C'est ce qu'affirme le rapport que Pierre Lescure a remis le 13 mai au Président de la République et au Premier ministre. Un rapport qui marque une étape importante dans la maturation de la question.

800 pages pour neuf mois de travail et des dizaines d'auditions : le rapport Lescure est une somme qu'il faudra prendre le temps de lire attentivement. On en retient pour l'heure la synthèse que, dans sa grande sagesse, Pierre Lescure a diffusée en même temps que le document, et les 80 propositions qui sont les conclusions de son travail. Une idée centrale parcourt le rapport : ce que Pierre Lescure, dans son introduction, appelle "un fossé dangereux entre les attentes des publics et les préoccupations des industries culturelles et des ayants droit", et qu'il faut donc combler.

Celle des 80 propositions qui a été le plus relevée et commentée est la suppression de l'HADOPI et le transfert de ses responsabilités au CSA. Supprimer l'HADOPI, cela fait faire des économies à l'État, note Pierre Lescure. Mais il y avait du bon dans le travail qui lui était confié. Le principe de la réponse graduée doit donc être conservé, moyennant des correctifs.

Mais ceci n'est finalement qu'un point de détail dans une

architecture que Pierre Lescure demande à voir considérée dans son ensemble. Un ensemble qui se décline selon trois axes :

1/ l'offre légale en ligne et l'accès à cette offre. Un constat : le numérique "constitue, pour l'accès des publics aux œuvres culturelles, une opportunité inédite". L'offre est abondante, mais des lacunes subsistent, qui contribuent à l'insatisfaction du consommateur. Parmi les aménagements suggérés, celui d'un assouplissement de la chronologie des médias.

2/ le financement de la création.

Le numérique a provoqué des transferts de valeur entre acteurs, au profit des fabricants de matériels et des éditeurs de services en ligne. Parmi les mécanismes menacés à terme, la rémunération pour copie privée, par étiolement de la copie privée. Il faut donc prévoir un mécanisme de substitution à ce qui est un apport essentiel pour la rémunération de la création. La mission propose très logiquement l'instauration d'une taxe sur les appareils connectés.

A ce chapitre, la mission recommande aussi d'encourager l'art numérique et la création multimedia.

3/ le droit d'auteur

Outre la lutte contre le piratage (cf. plus haut), la mission s'est intéressée au domaine public numérique, et à des pratiques et contrats (notamment dans des partenariats avec le privé) qui créent artificiellement de nouvelles restrictions de droits. La loi, dit le rapport, "la loi doit empêcher que la simple reproduction numérique donne lieu à

l'apparition de nouveaux droits exclusifs". De même, "il serait souhaitable d'encadrer le recours aux partenariats public-privé et les exclusivités dont ils sont assortis." Les regards se tournent vers Lyon, et vers la BNF...

Comme on pouvait s'y attendre, les grands opérateurs de l'internet et les fabricants de matériel ont réagi négativement, notamment à l'idée d'une taxe sur les appareils connectés. A la différence des représentants du monde culturel ou des nouveaux opérateurs de contenus en ligne. La SACD juge qu'il s'agit d'un "socle solide et ambitieux", et estime notamment que la redevance pour copie privée sort "renforcée".

Du côté des politiques, on retiendra la critique de la sénatrice (Verts) Marie-Christine Blandin, selon qui le rapport "ne donne pas assez de souffle pour demain et manque d'ambition pour ouvrir un cadre bienveillant à la société collaborative numérique".

LES PREMIÈRES MESURES

La ministre de la culture n'a pas tardé à annoncer des suites au rapport, comme elle l'avait indiqué le jour de sa remise. Il lui a suffi de quelques jours pour annoncer les premières perspectives : élargissement des compétences du CSA, suppression de la coupure d'accès à internet, et révision de la chronologie des médias. La ministre espère faire passer ces mesures avant la fin de la présente session parlementaire.

TIR DE BARRAGE AVANT LA NÉGOCIATION ENTRE L'EUROPE ET LES ÉTATS-UNIS

La majorité des ministres de la culture de l'Union européenne, le Parlement européen suivent les professionnels du cinéma et de l'audiovisuel pour s'opposer à l'inclusion du secteur dans l'accord de libre-échange à venir.

A quelques jours de l'ouverture des discussions entre l'Europe et les États-Unis pour un accord de libre-échange, et alors que la position de la Commission leur paraît suspecte, de nombreux professionnels de l'audiovisuel et, plus généralement, de la culture, se sont mobilisés pour que l'audiovisuel soit exclu de la négociation. Cette mobilisation a abouti, le 23 mai, au vote par le Parlement européen, à une très large majorité (391 pour, 191 contre, 17 abstentions) d'un texte qui exclut les services culturels et audiovisuels du mandat de négociation, afin de protéger la diversité culturelle et linguistique des pays de l'Union. Le Parlement européen rappelle

au Conseil et à la Commission que ses résolutions doivent être prises en compte, "puisque le Parlement donnera son accord final seulement si nous aboutissons à une issue positive pour nos entreprises, nos travailleurs et nos citoyens".

Une majorité de ministres de la culture de l'Union, dont la ministre française, avaient quelques jours plus tôt demandé dans une lettre à la présidence et à la commission "que soit pleinement maintenue la position constamment réaffirmée de l'Union, qui a toujours exclu, au sein de l'OMC comme dans les négociations bilatérales, les services audiovisuels de tout engagement de libéralisation commerciale".

Aurélie Filipetti, qui, à la veille

du débat, avait écrit aux députés européens, s'est félicité de la position du Parlement aussitôt après le vote. Elle rappelle "la position constante de la France" : "l'exception culturelle n'est pas négociable, et le secteur audiovisuel doit donc être exclu du mandat de la commission".

Les *Coalitions européennes pour la diversité culturelle* ont été parmi les premières à se féliciter de la position du Parlement européen, tout en appelant "les 27 États membres à accorder l'attention qu'elle mérite à la position du Parlement européen et à suivre ses recommandations".

SPECTACLE VIVANT : DES ANNÉES DE CROISSANCE

Le spectacle vivant se porte bien. C'est ce que conclut la SACEM d'une enquête qu'elle a fait réaliser à partir des droits qu'elle a perçus.

Premier signe : les droits générés par le spectacle vivant en France ont augmenté de 1,9% en 2011 et de 3% en 2012. Sur cinq ans, la progression est de 14%.

L'évolution est cependant contrastée. Avec une baisse de 9,5%, les tournées continuent leur recul, déjà enregistré en 2010 (-14%) et 2011 (-1,2%). Par opposition, concerts de variétés et festivals connaissent une nouvelle progression (+2%), qui suit une forte hausse (+9%) en 2011. Mais les tournées, pour un nombre

relativement faible d'événements (4% du total) continuent de peser beaucoup (30% du total) pour le montant des droits collectés.

L'enquête souligne la forte concentration des droits collectés dans le secteur des tournées. Concentration des entreprises d'abord, puisque les 50 premières tournées représentent 20% des droits collectés dans le spectacle vivant. Concentration géographique aussi : l'Île-de-France domine largement, avec 44% des droits des tournées (+5% par rapport à 2011). Le Stade de France, à lui seul, totalise 13% des droits collectés sur les tournées.

La concentration est moins grande

pour les concerts de variétés et les festivals. La part de l'Île-de-France y est de 14%, quatre autres régions (Rhône Alpes, Provence Alpes, Côte d'Azur, Bretagne et Pays de la Loire) représentent 32%, et 62% des concerts se répartissent dans les autres régions. Et pour le nombre de concerts, l'Île-de-France occupe, à 7%, une place relativement modeste, loin derrière les deux régions de tête, Aquitaine et Rhône-Alpes (18% chacune).

Le spectacle vivant totalise 10% des revenus collectés par la SACEM, à égalité avec les revenus provenant de l'étranger.

RENDEZ-VOUS

ASSISES DE L'AUDIOVISUEL

Organisées par le ministère de la culture, ces Assises, selon ce même ministère, "permettront aux professionnels, dans le cadre d'un échange avec les pouvoirs publics, d'exprimer leurs analyses et leurs attentes en vue des réformes législatives et réglementaires envisagées à partir de 2014".

5 juin
Paris Grand Palais

ASSOCIATIONS, SUBVENTIONS

"Associations, subventions, collectivités, mode d'emploi" va faire l'objet d'une conférence organisée par le ministère des sports, de la jeunesse et de l'éducation populaire.

Thématique générale : alors que les rapports entre associations et pouvoirs publics qui les subventionnent ont été de plus en plus orientés vers la prestation de services, quelle réflexion, quels enjeux aujourd'hui derrière cette contractualisation ?

27 juin Paris
Université Pierre et Marie Curie Jussieu

COMITÉS D'ENTREPRISE

À l'initiative du Groupe "Chèque-déjeuner", la deuxième édition d'une rencontre entre comités d'entreprises et le monde du spectacle.

17 juin Paris
Pavillon des Champs-Élysées
<http://www.groupechequedejeuner>

NORMANDIE IMPRESSIONNISTE

La Seine-Maritime, comme les autres départements normands, est fortement engagée dans une opération qui, pour la deuxième fois, aide à façonner l'image de la Normandie



Le coup d'envoi de "Normandie impressionniste" a été donné le week-end du 27 et 28 avril avec l'inauguration des trois grandes expositions organisées dans ce cadre: *Pissarro dans les ports* au musée d'art moderne du Havre, "*un été au bord de l'eau, loisirs et impressionnisme*" au musée des beaux-arts de Caen, "*Éblouissants reflets, 100 chefs-d'œuvres impressionnistes*" au musée des beaux-arts de Rouen. Les trois expositions s'achèveront fin septembre.

La manifestation ne se joue pas seulement dans les grands musées. 600 projets ont été labellisés dans les deux régions normandes, autour du thème de cette deuxième édition, l'eau. Une énorme mobilisation pour une opération dont la première édition, il y a trois ans, sur une inspiration de Laurent Fabius, avait connu le double succès attendu : succès de fréquentation, succès d'image. Avec des retombées qui ont duré : 2011 a été une bonne année pour le tourisme.

L'avantage de cette mobilisation générale : elle irrigue tout le territoire régional et invite aux découvertes de terrain. Après tout, c'est bien la leçon des impressionnistes que d'inviter à regarder autour de soi. "Normandie impressionniste", c'est donc, une nouvelle fois, une invitation à sillonner la région, avec l'idée de découvrir les lieux peints par les impressionnistes, et les autres.

Les lieux impressionnistes : le comité départemental du tourisme de Seine-Maritime

les met en avant, et guide les visiteurs avec des tables de lecture reproduisant des œuvres *in situ*. 29 tables au total, entre Rouen et la mer. 22 existaient déjà, 7 autres viennent d'être ajoutées.

Sont ainsi comme autant d'étapes Rouen (avec ses cathédrales de Monet, mais aussi le port et la rue de l'Épicerie par Pissarro), et puis La Bouille avec Sisley, Caudebec-en-Caux depuis la rive opposée avec Boudin, Villequier avec Turner, et la mer avec le Havre, Étretat, Fécamp, Dieppe. Une sorte de jeu de piste en suivant l'œil sûr des peintres.

L'exercice pourrait être périlleux pour les paysages d'aujourd'hui. Il ne l'est pas. Les permanences l'emportent le plus souvent. C'est que la Seine, serpentant, se ménage des rives tranquilles. La Côte d'Albâtre, qui aligne ses falaises du Havre au Tréport, a connu une évolution modérée après la grande vogue du XIX^e siècle. Pas de pression immobilière démesurée, et même la vedette locale, Étretat, n'a pas été abîmée par sa notoriété. Quant à des sites comme les Petites Dalles, peintes par Monet (illustration ci-dessous), la falaise, les lumières sont bien les mêmes, et la station conserve une modestie sage.

La Normandie impressionniste invite cependant à un retour vers le passé. Son itinéraire croise les méandres du fleuve. Le Parc naturel régional des boucles de la Seine campe sur ces méandres. Une exposition à la Maison du Parc invite à découvrir ce qu'était la traversée de la Seine

au temps des Impressionnistes. Les bacs rythmaient alors la vie des traversées. Ils n'ont pas tous disparu, et l'exposition à la Maison du Parc éclaire les traversées d'aujourd'hui (jusqu'au 13 décembre). Cette Seine était dangereuse avec son mascaret remontant haut, elle qui emporta Léopoldine Hugo dont sa maison de Villequier entretient le tragique souvenir. Villequier présentera des dessins de Victor Hugo.

Jumièges est de la partie. La célèbre abbaye en ruines propose pour *Normandie impressionniste* une exposition de photos et vidéos "L'eau et les rêves" à laquelle participent notamment Alain Fleischer, Bernard Plossu, Marie-Paule Nègre, Philippe Ramette, Gérard Rondeau, Georges Rousse, Patrick Tosani et Ange Leccia. Jumièges présente aussi une remarquable exposition d'art environnemental (land art) avec notamment un labyrinthe végétal de la Japonaise Shigeko Hirakawa.

Parmi les autres manifestations prévues en Seine-Maritime, signalons l'exposition que le musée de la Benedictine, à Fécamp, va consacrer à Bernard Pras et ses anamorphoses (21 juin au 15 septembre).

La Seine-Maritime continuera de capitaliser sur les Impressionnistes. Elle s'est donné un nouveau slogan : la Normandie impressionnante. Un slogan qui tombe à pic ...

www.seine-maritime-tourisme.com
www.normandie-impressionniste.fr

CHRISTIAN LA CROIX HABILLE MONTMAJOUR

La grande exposition de l'été du Centre des monuments nationaux a pour cadre l'abbaye proche d'Arles, pour laquelle le couturier a conçu une exposition.

Dans les monuments nationaux, la grande exposition de l'été aura pour cadre l'abbaye de Montmajour, à côté d'Arles. C'est une carte blanche à l'Arlésien Christian Lacroix, qui s'est appuyé sur les collections du CIRVA* (Centre international de recherche sur le verre et les arts plastiques), base de son exposition. Il a complété les œuvres choisies au CIRVA par diverses collectes de son goût : œuvres d'artistes qu'il aime, pièces de costumes qu'il a créés, comme ceux d'une Aïda pour l'Opéra de Cologne, pièces liturgiques des collections de la Visitation de Moulins, toiles commandées à Gérard Traquandi. Le tout donne une exposition sans autre fil conducteur que les passions de Christian Lacroix, et c'est bien



LANG/BAUMANN *Beautiful Steps* coll. L./B. *Confort Moderne* Poitiers

mois, voit avec faveur les partenariats. Celui-ci avait été décidé avant son arrivée. Mais il vient lui-même de conclure un accord avec le Domaine de Versailles, en vertu duquel des objets des collections de Versailles seront présentés dans des monuments nationaux. La première de ces coopérations aura pour cadre, à Reims, le Palais du Tau.

Mais, rigueur des temps aidant, ces grandes expositions sont aujourd'hui l'exception dans les monuments nationaux. On verra encore, cet automne, des éléments

presque tous inédits de la collection Pinault à la Conciergerie : des pièces réunies sur le thème de l'enfermement. Mais s'il s'en félicite, Philippe Béval voit aussi

avec faveur des formes plus simples s'installer dans les monuments nationaux : des expositions plus réduites, des événements itinérants, des lectures, qui vont se développer.

Mon île de Montmajour, jusqu'au 3 novembre

*Le CIRVA a été créé en 1983. Atelier verrier de recherche et de création, il a accueilli en 30 ans 200 artistes, et possède une collection d'environ 400 œuvres dans laquelle a puisé Christian Lacroix.



entendu cet arbitraire total qui fait le prix d'un ensemble animé. L'exposition de Montmajour s'inscrit dans le cadre de Marseille Provence 2013, ce qui accroît sa visibilité et lui permettra, espère le Centre des Monuments Nationaux, d'attirer des publics nouveaux. Philippe Béval, président du CMN depuis quelques

RENDEZ-VOUS

BAINS DE MER

Dans le cadre de *Normandie impressionniste*, un colloque de Cerisy sur "les bains de mer : de la Manche au monde", qui veut "observer l'évolution de la pratique des bains de mer", "examiner comment les représentations de l'eau, de la mer, de la plage, des divers éléments du système « bains de mer » se structurent avec les modes de vie et les manières d'habiter les territoires"; et "cerner l'évolution, sur le temps long, de la « Destination Normandie ».

10 au 17 juin
Cerisy et autres lieux
www.ccic-cerisy.asso.fr

FURIES

La 24^{ème} édition du festival de cirque et de théâtre de rue de Châlons-en-Champagne réunira vingt compagnies. Il sera accompagné le 6 juin d'une rencontre professionnelle sur le cirque en Champagne-Ardenne.

3 au 8 juin
www.furies.fr

VOIX DE LA MÉDITERRANÉE

Le festival de poésie de Lodève, l'un des rendez-vous de l'été, en est à sa 16^{ème} édition. Le grand invité de cette édition est Michel Butor. Comme d'habitude, dans toute la ville, lectures, concerts, spectacles, et une cinquantaine de poètes de la Méditerranée.

16 au 21 juillet
Lodève (Hérault)
www.voixdelamediterranee.com

LE MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE DIJON ACHÈVE LA PREMIÈRE ÉTAPE DE SA RÉNOVATION

RENDEZ-VOUS

BIENNALE DE MELLE

« Être humain et le savoir ensemble » : cette citation de Gilles Clément donne son nom à la 6^e biennale d'art contemporain de Melle, qui investira toute la ville selon sa tradition. 32 artistes et poètes français sont invités.

22 juin au 29 septembre
Melle (Deux-Sèvres)
www.biennale-melle.fr

NOUS N'IRONS PAS À AVIGNON

“Une mise en perspective de la culture scientifique et technique par le prisme du spectacle vivant” : c'est ce que propose, pour sa 15^{ème} édition, le festival “Nous n'irons pas à Avignon”, qui va se dérouler, comme tous les ans, à Vitry-sur-Seine. 17 compagnies pour 85 représentations y seront présentes. Le festival est né pour, d'une part, “proposer une alternative à Avignon Off”, et, d'autre part, “inventer une manifestation estivale en banlieue parisienne”.

3 au 28 juillet
Vitry-sur-Seine Gare au théâtre
contact@gareautheatre.com
www.gareautheatre.com

IMPRESSIONNISTES SLOVÈNES

Au Petit Palais à Paris, des peintres, des sculpteurs et des architectes à découvrir, en même temps qu'une histoire de la création à Ljubljana entre 1890 et 1920, qui commence alors que le pays était une province austro-hongroise.

Jusqu'au 13 juillet
www.petitpalais.paris.fr

Rendez-vous en septembre pour l'inauguration de la première tranche, avec les salles dédiées au Moyen-Âge et à la Renaissance.

Le musée des beaux-arts de Dijon va inaugurer le 7 septembre la première des trois tranches de la rénovation de son musée des beaux-arts. Installé dans le Palais des ducs de Bourgogne, où se trouve aujourd'hui la mairie, le musée est de ceux qui ont laissé passer la grande vague de transformation des musées qui a touché la France des années 80 et 90. La municipalité que dirige François Rebsamen depuis 2001 a choisi l'architecte Yves Lion pour mener une rénovation qui s'imposait.

Point de départ, selon Sophie Jugie, directrice du musée : trop de réserves, mal conservées, des espaces d'accueil insuffisants. Les expositions temporaires, développées à partir des années 90, avaient elles-mêmes renvoyé des œuvres aux réserves.

La rénovation permettra de gagner des surfaces d'exposition, qui passeront de 3500 à 5200 mètres



carrés, et de montrer 3000 à 3500 œuvres, contre 2000 avant les travaux.

La première tranche concerne les salles consacrées au Moyen-Âge et à la Renaissance.

L'élément le plus frappant de la réalisation d'Yves Lion est la surélévation d'un bâtiment bas qui comporte, donnant sur la cour, une façade-toit doré, rappel contemporain des toitures

bourguignonnes.

Les travaux doivent coûter en tout 60 millions d'euros, que les trois tranches se partageront à peu près également. Ils sont financés par la Ville de Dijon (35%), le Grand Dijon (15%), le Conseil régional de Bourgogne (15%) et l'État (35%). La fin des travaux est prévue pour 2019. Le musée reste ouvert pendant les travaux.

LE GRAND VOYAGE DES PLEURANTS

Pendant les travaux de la première tranche, le musée a fait voyager aux États-Unis et en Europe l'une de ses œuvres majeures, les “Pleurants” du tombeau de Jean sans peur, duc de Bourgogne. Ils ont été vus par plus de 600 000 personnes à New York, Saint-Louis, Dallas, Minneapolis, Los Angeles, San Francisco, Richmond, Bruges et Berlin. Leur périple s'est achevé à Paris, au musée du Moyen-Âge (de février au 3 juin). Selon un code éthique mis à mal ces dernières années par divers musées, dont de grands musées

nationaux, les Pleurants ont été prêtés, et non loués. Ce prêt s'est fait dans le cadre de FRAME, le programme d'échanges entre musées régionaux de France, des États-Unis et du Canada, FRAME (French Regional American

Museum Exchange). C'est le musée de Cluny que FRAME a choisi pour célébrer, le 28 mai, ses quinze ans d'existence, avec un bilan de quinze expositions ayant attiré près de deux millions de visiteurs.

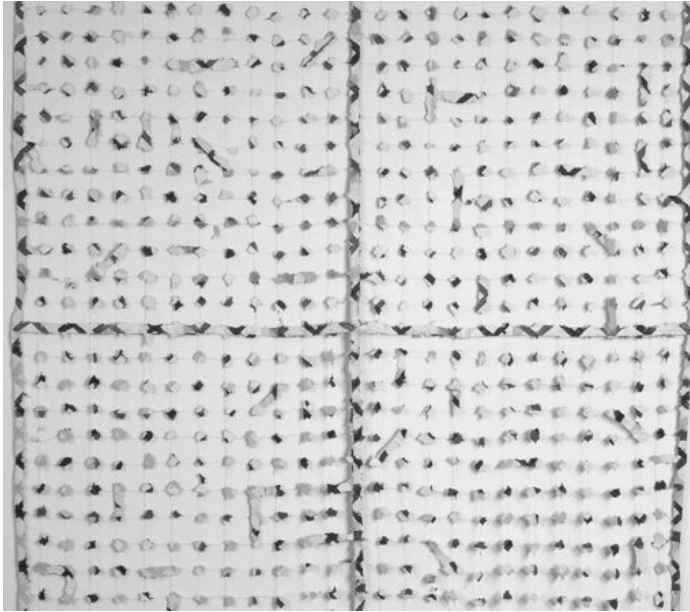


ANGERS : EDWARD BARAN CHEZ LUI

L'artiste s'est installé sur les bords de la Loire angevine il y a un peu plus de trente ans. Professeur aux Beaux-arts d'Angers, il a construit dans la discrétion qui lui servait une œuvre originale, centrée sur la technique de "papiers évidés".

Edward Baran est né en Pologne, et s'est installé en France en 1966, après des études artistiques dans un pays marqué par la pauvreté des matériaux et un léger retard dans le suivi des mouvements artistiques du monde. Dans une France qui n'a pas encore perdu toute influence dans le domaine des arts, il découvre Support-surface, et change en restant lui-même. Il ne lui restera plus, après ces débuts, qu'à poursuivre une route qui semblait tracée : l'utilisation de matières modestes (papier journal ou d'emballage), l'éclatement des cadres...

Près de cinquante ans plus tard, grâce à la grande rétrospective que lui consacre le musée des beaux-arts d'Angers, on peut avoir une vision d'ensemble sur une œuvre qui s'est construite, dans la tranquillité de la campagne angevine, sur les



Hommage à Bart van der Leek 2011 - 2,7 x 2,35 m

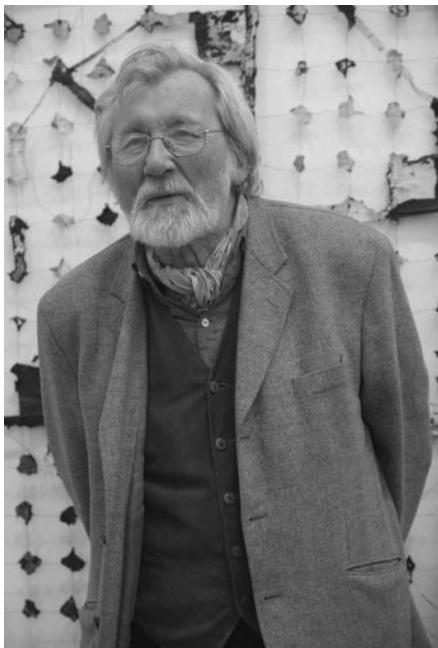
inventions et les intuitions de la jeunesse.

Sa grande invention, c'est "les papiers évidés", dont la production commence à la fin des années 70. Les papiers évidés concentrent tout ce que l'histoire a apporté à Edward Baran. Des papiers (journal, emballage) collés à des fils tramés, puis troués. Edward Baran, qui fut professeur aux Beaux-arts d'Angers, a mené son travail loin des modes, dans une discrétion qui lui convenait et qui l'a protégé. Regarder cinquante ans de travail, c'est constater l'unité d'une œuvre qui ne s'est que rarement détournée de sa ligne centrale. Au point que

même les écarts ne l'éloignent pas vraiment.

Le principal écart, c'est une superbe et forte série de dessins et de sérigraphies inspirés du "Finnegans wake" de Joyce, présentée elle aussi dans l'exposition. Mais si elle a sans doute influencé son travail ultérieur, elle n'en a pas modifié l'esprit général. Le voilà, maintenant, qui revient à la peinture. "Peut-être une nostalgie", dit-il. Mais cette peinture garde les traces structurelles de ses papiers évidés : l'œil ne change pas. La Ville d'Angers, qui a voulu cette exposition dans son musée, espère qu'elle mettra enfin en lumière une œuvre aussi originale que profondément sincère, et dont la découverte s'impose.

Jusqu'au 15 septembre
www.musees.angers.fr



Edward Baran Musées d'Angers / P. David.

RENDEZ-VOUS

ANTONI TAULÉ À PARIS

Peintre et photographe (moins connu que le peintre), le Barcelonais Antoni Taulé présente simultanément à Paris une exposition de peinture et une exposition de photos. La première à la Galerie Forêt verte (19, rue Guénégaud, 14 mai au 5 juin), la seconde à l'Alcazar (24, rue Mazarine, 15 mai au 30 juin).

www.antonitaule.com

ARTS URBAINS À ANGERS

ArtaqAngers est un festival d'arts urbains. Trois jours de performances, une exposition d'artistes des arts urbains, une œuvre "participative" entre une artiste, Mademoiselle Maurice, et des habitants, etc. Selon Frédéric Béatse, le festival "encourage la création et l'émergence tout en privilégiant le vivre ensemble".

Performances du 31 mai au 2 juin
Expositions du 31 mai au 15 septembre.

L'INDE À BRUXELLES

Le festival Europalia, qui en est à sa 24^{ème} édition, sera consacré à l'Inde. Europalia-India comprendra deux expositions majeures : *Indomania*. *De Rembrandt aux Beatles et Corps de l'Inde*.

Corps de l'Inde "développera les différentes perceptions, traditions et croyances liées au corps dans la péninsule". *Indomania* sera centrée sur l'influence de la culture indienne en Occident.

Les deux expositions auront lieu au Palais des Beaux-arts, Bozar.

4 octobre au 26 janvier
www.europalia.eu

LES CITÉS-JARDINS, UN MODÈLE ?

RENDEZ-VOUS

LE CORBUSIER - HERVÉ
À BRUXELLES

La galerie bruxelloise Keitelman Gallery présente une série de photographies de Lucien Hervé consacrées à Le Corbusier. Le photographe eut avec l'architecte une complicité dont cet ensemble porte le témoignage.

7 juin au 13 juillet
44 rue Van Eyck Bruxelles
keitelman@keitelmangallery.com

JOURNÉES DE L'ARCHÉOLOGIE

Les 4èmes journées nationales de l'archéologie, manifestation de sensibilisation, comprendront visites de chantiers de fouilles, conférences, rencontres avec des archéologues, expositions, ateliers, etc.

7 au 9 juin
Toute la France
<http://journées-archeologie.inrap.fr>

LE LOUVRE AU PUY-EN-VELAY

« L'Égypte pharaonique, trésors cachés du Louvre. Pèlerinage au temps des Égyptiens : rendre visite aux dieux ». Sur ce thème, et dans une ville de pèlerinage, le musée du Louvre présente à l'Hôtel-Dieu du Puy-en-Velay 65 objets de ses collections égyptiennes.

6 juillet au 11 novembre

DESIGN ESPAGNOL À BORDEAUX

Le design actuel, mais aussi ce qu'il fut dans un 20ème siècle très créatif en Espagne.

14 juin au 16 septembre
Bordeaux Musée des arts décoratifs
www.bordeaux.fr

Des rencontres et un numéro spécial de la revue de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Ile-de-France relancent l'intérêt



La cité-jardin de Stains (Seine-Saint-Denis)

Peut-on s'inspirer aujourd'hui de l'expérience des cités-jardins, et comment ? c'était l'idée qui traversait les rencontres organisées par l'Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Ile-de-France du 25 au 27 avril, rencontres qui accompagnaient un numéro thématique de la revue de l'Institut*. Le thème du colloque, "les cités-jardins, un idéal à poursuivre", en reprenait le titre. Les cités-jardins sont une création anglaise de la fin du 19ème siècle. L'idée fut alors de construire des ensembles importants à une soixantaine de kilomètres de

Londres.

Les cités-jardins ont traversé la Manche après la première guerre mondiale, mais la France les construisit aux portes de Paris, et, à la différence de leurs aînées anglaises, elles eurent l'ambition de mettre en œuvre des architectures modernes. La construction s'arrêta avec la deuxième guerre.

Les cités-jardins parisiennes, avec leurs 17 000 logements, ont vécu leur vie, ont décliné, et il a fallu les années 70 pour que l'intérêt se porte à nouveau sur elles. Un intérêt qui alla jusqu'au classement

de plusieurs d'entre elles au titre de sites ou de monuments inscrits. Et aujourd'hui, un modèle pour demain ? pas au pied de la lettre, dit-on à l'IAU. Mais "le bien-vivre ensemble, le rapport entre ville et nature, la volonté de faire du beau pour les populations modestes sont autant de valeurs qu'il nous appartient de porter", avance le directeur de l'IAU, François Dugeny.

**Les cités-jardins, un idéal à poursuivre avril 2013 - 33 euros.*

NUITS EN SPECTACLE À MAINTENON

Gagner des visiteurs : c'est l'objectif du Conseil général d'Eure-et-Loire pour le Château de Maintenon. Ils sont 44 000 par an, ce n'est pas assez, estime-t-on au Conseil général. Celui-ci gère le château depuis 2005, après avoir passé un bail de 35 ans avec son propriétaire, la Fondation Maintenon. Les atouts du château sont nombreux,

décline-t-on au Comité départemental du tourisme : proche de Paris, à 18 km. de Chartres, il a une histoire forte. Il a appartenu à l'épouse d'un roi de France, Louis XIV, et... ses jardins ont été dessinés par Le Nôtre. En cette année célébrant le souvenir du jardinier de Versailles, les jardins que celui-ci avait dessinés à Maintenon sont

reconstitués.

Et puis, place à l'histoire, un grand spectacle nocturne va être présenté cet été. Il est signé du peintre Xavier de Richemont, à qui on doit notamment les Fêtes de la lumière de Chartres (spectacle du 16 juillet au 17 août).

www.chateaudemaintenon.fr

UN MOIS CULTUREL EN BREF

7 mai

Marie-Pia Bureau, qui dirige depuis 2006 la scène nationale de La Roche-sur-Yon, est nommée à la direction de la scène nationale de Chambéry.

13 mai

Réunion du Conseil des collectivités territoriales pour le développement culturel (CCTDC) relancé il y a quelques mois par Aurélie Filipetti. Pour l'une des organisations représentées, la FNCC, "témoigne que cette instance est bien sur la voie de devenir le réel espace de concertation et de codécision entre les collectivités territoriales et l'Etat dont les politiques culturelles ont besoin".

14 mai

Gilles Bouckaert, directeur des projets artistiques à la Maison des arts, scène nationale de Créteil, est nommé directeur de la scène nationale de Martigues.

16 mai

Record pour une vente d'art contemporain chez Christie's à New-York, avec des enchères totales de 495 millions de dollars. La pièce la plus chère est un "dripping" de Pollock (58,4 millions)

17 mai

Alain Seban, président du Centre Pompidou, annonce que l'expérience du Centre Pompidou mobile va s'interrompre fin septembre. Lancée il y a deux ans, cette expérience d'exposition d'œuvres du Centre Pompidou sous une structure mobile (conçue par Patrick Bouchain) reposait sur le financement par des collectivités territoriales volontaires. Celles-ci, selon Alain Seban, continuent de se porter candidates. Mais ce sont les mécènes, autres source de financement, qui font défaut.

16 mai

Les ministres européens de la

culture désignent des capitales européennes de la culture : Aarhus (Danemark) et Paphos (Chypre) pour 2017 et La Vallette (Malte) pour 2018.

17 mai

Réouverture à Arras du Pôle Culturel "Le Pharo", ensemble ouvert à "toutes les cultures", prévu notamment pour accueillir des artistes en résidence. Les travaux ont coûté 2,8 millions d'euros. Le Pharo est situé dans le quartier Saint-Paul, engagé dans un programme de rénovation urbaine avec l'aide de l'ANRU (Agence nationale pour la Rénovation Urbaine).

18 mai

Narbonne, sa ville natale, célèbre le centième anniversaire de la naissance de Charles Trenet.

22 mai

Mort, à 97 ans, du compositeur

Henri Dutilleux.

23 mai

L'Assemblée nationale adopte l'article 2 du projet de loi sur l'enseignement supérieur et la recherche, qui autorise les enseignements en langues étrangères (en fait, en anglais) dans les universités françaises.

23 mai

Mort, à 79 ans, de Georges Moustaki

24 mai

Marie-José Malis est nommée à la direction du Théâtre national de la Commune, où elle succèdera le 1er janvier prochain à Didier Bezace. Marie-José Malis dirige depuis 1996 la compagnie *La Llevantina*.

26 mai

La Palme d'or du festival de Cannes est attribuée à Abdellatif Kechiche pour *La vie d'Adèle*.

HANTAÏ, UN ITINÉRAIRE

C'est la grande rétrospective qu'on attendait depuis la mort du peintre en 2008, et déjà depuis son retrait de la vie publique en 1982. L'exposition qu'on a préparée pour le Centre Pompidou Dominique Fourcade, Isabelle Monod-Fontaine et Alfred Pacquement porte la marque d'une profonde connaissance de l'œuvre et de l'homme. C'est ainsi toute une œuvre, avec ses principales étapes et ses principaux témoins, étalés sur soixante ans, qui est offerte au spectateur.

Né en Hongrie en 1914, Simon Hantai est arrivé en France en 1948. Son œuvre, influencée par Pollock et Matisse, s'est singularisée par une méthode, le pliage (la toile est pliée avant d'être peinte), qu'il développe à partir des années 60. C'est juste



avant ces années que naissent deux des œuvres majeures d'Hantai, *Peinture Écriture rose* et *A Galla Placidia*, que l'exposition réunit pour la première fois (ci-dessus).

Chronologique, l'exposition permet bien de saisir l'artiste dans les étapes de son travail, après qu'il ait adopté

la technique du pliage. C'est qu'à partir de cette technique, les formes n'ont jamais cessé de changer, avec un égal bonheur. Le peintre s'est protégé, et c'est tant mieux !

Jusqu'au 2 septembre
www.centrepompidou.fr

POLICULTURES

Directeur de la publication, rédacteur en chef :
Philippe PUJAS

Ont contribué à ce numéro :
Jacques Bertin Philippe Poirrier,

Conception graphique :
Estève GILI
esteve.gili@free.fr

POLICULTURES

La lettre des politiques culturelles
et artistiques
est éditée par :

SPC SARL., 7, rue de l'Église
60790 MONTHÉRLANT France.
Tél : 33 (0) 3 44 08 66 80
Courriel : policultures@wanadoo.fr
www.policultures.fr

Vente par abonnement : 10 n°/an 119€

LA MONDIALISATION CULTURELLE

repères

93% des Français sont curieux de sciences et techniques, à en croire un sondage du CREDOC pour Universcience (Cité des sciences et de l'industrie et Palais de la Découverte). Disciplines les plus appréciées : médecine, santé, corps humain ; botanique ; zoologie ; cerveau.

1013 : c'est le nombre de congrès accueillis par Paris l'an dernier et recensés par l'Office du tourisme et des congrès. C'est 2% de plus qu'en 2011. 196 de ces congrès étaient internationaux, ils ont réuni le tiers des congressistes.

Plus de deux millions : c'est le nombre officiel de visiteurs de la Nuit des musées en France.

6,3% : c'est, selon le CNC, la baisse du nombre des entrées dans les salles de cinéma en France en 2012 par rapport à 2011. Le total a atteint 203,44 millions. La part des films français est stable autour de 40%, la part des films américains en baisse à 42,7%, niveau le plus bas depuis 1985. 279 films français, chiffre record, ont été produits en 2012.

L'assemblée générale de la "Coalition française pour la diversité culturelle", le 23 avril, a annoncé "des initiatives publiques pour promouvoir la diversité des expressions culturelles et notamment pour l'étendre au monde numérique".

François Chaubet, La mondialisation culturelle, Paris, PUF, 2013, 128 pages, 9 Euros.

Il est heureux que la célèbre collection encyclopédique *Que Sais-je ?* consacre un volume à la mondialisation culturelle, tant cette notion ambivalente est aujourd'hui omniprésente dans le débat public. L'historien François Chaubet, déjà co-auteur d'une remarquable Histoire des relations culturelles dans le monde contemporain (2011), offre une synthèse informée qui a comme premier mérite d'inscrire cette notion dans le temps long. L'auteur ne manque pas d'évoquer le rôle des Etats dans la mondialisation.

Au XIXe siècle, les transferts culturels s'accélérent alors même que l'invention des

traditions consacre un renforcement culturel des Etats-Nations. Ensuite, les Etats surent, dans le cadre d'une politique culturelle extérieure, proposer des modèles culturels séduisants.

Cette stratégie du *Soft Power* est ici examinée à travers les cas français, nord-américains et chinois. La langue et la culture françaises furent diffusées par un dense réseau d'institutions culturelles à l'étranger. Les Etats-Unis se caractérisent par une étroite articulation entre le rôle de l'Etat fédéral et celui des acteurs privés, médias et industries culturelles, musées et grandes fondations. Depuis quelques années, la Chine a emprunté à ces deux formes de politiques culturelles.

François Chaubet examine également les grandes

interprétations de la mondialisation culturelle qui font l'objet de débats passionnés depuis plusieurs années, en soulignant les caractéristiques et les limites : la convergence croissante des sociétés ; le choc des civilisations ; l'impérialisme culturel et l'hybridation. Mais c'est le processus de glocalisation, qui entend articuler global et local, qui a ses faveurs, et lui permet de conclure de manière plutôt optimiste, sans ignorer les tensions pérennes : la mobilité humaine et le pluralisme culturel, qui sont de règle dans l'histoire de l'Humanité, contredisent les lectures essentialistes et culturalistes qui privilégient les logiques de fermeture culturelle.

Philippe Poirrier

EXCEPTIONS (SUITE DE LA PAGE UNE)

... culturelle qui ignorerait la question des langues n'a pas de sens ? à quoi nous sert un cinéma français, s'il a l'obsession, lui-même, de tourner en anglais et s'il ne se bat que pour la sauvegarde de ses subventions ? à quoi sert l'exception culturelle si par le véhicule d'une langue dominante pénètrent des modes de pensée et des concepts qui mettent les notes à mal ? croyant défendre son enseignement en anglais, un responsable d'université indique que la langue du droit n'est plus le français, mais l'anglais. Il nous semblait pourtant nous souvenir que derrière les langues se trouvaient deux conceptions différentes du droit, et que le droit de notre continent répondait à des logiques différentes de celles du droit anglo-saxon. Avons-nous baissé les bras pour nous rallier aux conceptions des autres ?

Répétons-le inlassablement : il n'y a pas de diversité sans diversité

linguistique. Qu'un monde économique qui rêve d'uniformité s'en moque, comme il se moque de toute appartenance nationale et de tout intérêt pour la question des langues, passe encore : il y a des gens qui sont indécrottables, et dont du reste les lectures ne vont pas au-delà d'un tableau Excel sur leur ordinateur. Que le ministère de l'éducation nationale, qui a une politique constante d'obsession de l'anglais (ah, le joli nom de "master"), s'en contre-fiche, on n'en est pas surpris. Mais le ministère de la culture, celui de la francophonie, le peuple ?

On ose à peine parler du plaisir de parler, d'entendre, de lire une langue. Le français, l'allemand, l'italien, l'espagnol, le slovène, le japonais, les autres. Mais enfin, que sera un monde unilingue ? triste, infiniment triste.

Il faudrait donc, au moins en Europe, mais mieux encore dans le monde, une grande politique de

la diversité linguistique, portée par l'UNESCO, avec l'appui actif de quelques grands pays, dont la France. C'était un des sens de la convention sur la diversité culturelle portée à l'UNESCO par la France face à l'opposition violente des États-Unis. Les outils sont en place, il ne manque que la volonté. La France devrait donner l'exemple, elle fait le contraire, comme elle donne un exemple désastreux aux pays francophones.

Cette question a, on le comprend, un rapport étroit avec nos pages *focus* de ce mois, ce désamour de la France qui a saisi les Français. Il en a un, aussi, avec l'histoire : un pays qui s'est construit en combattant les langues des régions qu'il a agrégées à son territoire n'est-il pas porté à admettre la logique des langues dominantes ?

Philippe Pujas